

LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ



Jean-Luc HERBERT

Mes chers Saint Martin Donnaises et Saint Martin Donnais

Nous le savons tous, les trois années qui viennent de s'écouler ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes.

Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont de plus en plus importantes.

A cette crise sanitaire s'est rajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi qu'un conflit international qui dure et comme si cela ne suffisait pas, le Moyen Orient s'enflamme depuis le 7 octobre 2023, deux conflits majeurs non loin de chez nous, qui auront des répercussions sur notre quotidien. Nous élus, nous devons relever les défis de notre quotidien et nous projeter dans l'avenir malgré tout.

Trois années se sont écoulées, inutile de vous rappeler que nous sommes à notre mi-mandat. Si les trois premières années n'ont pas été faciles, nous pouvons espérer que les trois dernières soient plus cool. Le temps passe vite et nos ambitions de travaux routiers, notamment des routes « du Sourdeval » ainsi que « Le Moulin vert » sont toujours dans les projets. J'espère que cela pourra se réaliser dans les trois prochaines années.

2024 sera la mise en place du nouvel adressage

2024, la mise en test à compter du 1er avril du nouveau système pour les ordures ménagères

2024 après estimation, la mise en vente du gîte communal, ce qui n'a pas été une décision facile à prendre, mais nous aurions dû refaire des travaux notamment la cuisine, le séjour. En plus le fonctionnement n'est pas simple. Le produit de la vente de celui-ci nous permettra de programmer des travaux sur notre commune déléguée.

Le passage d'une dépression sur le sud de l'Angleterre a engendré des vents violents le mercredi 1er et jeudi 2 novembre 2023. Cette tempête dénommée Ciaran a provoqué quelques dégâts sur nos routes et des coupures de courant de 24h à 72h avec des coupures à répétition. Nous pouvons apprécier le travail de dépannage d'ENEDIS qui ont fait de leur mieux pour rétablir le service. Sachez que je n'avais pas de solution hormis attendre de voir une camionnette bleue. Si je vous parle de cette tempête c'est pour vous faire prendre conscience que chacun d'entre nous, riverain de la voirie communale ou départementale doit entretenir ses haies, notamment l'égavage. Vous êtes à même de voir comment la fibre a été installée, je peux vous dire que si nous n'en prenons pas conscience, nous aurons des pannes à répétition et là plus de communication, sachant que les poteaux sont en majorité dans un état très avancé. Nous comptons tous sur le bon sens de chacun. Le bois est une culture qui doit être coupé régulièrement.

Je vous remercie à l'avance pour le travail que vous pouvez effectuer pour le bien des habitants de notre commune déléguée.

2023 ce sont trois familles endeuillées par le décès d'un proche mais des événements heureux dont quatre naissances, deux baptêmes civils et trois PACS.

En attendant de vous rencontrer, au nom du conseil communal et des membres du comité consultatif, je vous adresse mes meilleurs vœux de joie, de bonheur et surtout de santé pour vous et vos proches.

Jean-Luc HERBERT

Le Maire délégué



1er rang de gauche à droite : Michel SAINTE-CROIX, Jean-Luc HERBERT, Catherine SAVEY, Mickaël DODEMAND

2ème rang : Françoise HERVIEUX, Martine BOISSAIS, Jennifer LEBAS, Gaël LETAILLANDIER, Hugo BUREL

Absent sur la photo : Anthony RAQUIDEL

Le comité consultatif se réunit trois à quatre fois par an, celui-ci est une force de proposition et il est informé des dossiers et travaux en cours. Ils participent aux illuminations, au repas des aînés etc... J'en profite pour les remercier de leur investissement.

ETAT CIVIL 2023



Naissances

Louison REVELLE, le 18 février 2023
Paul BRIONNE LENEVEU, le 7 avril 2023
Faustine GUÉRIN, le 20 novembre 2023
Eliott DESERT le 8 décembre 2023

Baptêmes civils :

Loéline et Elvyn GALLIER le 8 avril 2023
Aron GUILLOIS le 5 août 2023

PACS

Léa JACQUETTE—BRACKX et Vianney BOUGRAT le 2 février 2023
Frédéric YBERT et Enora LE ROYER le 15 avril 2023
Jocelyn DESFONTAINES et Sylvana DUVAL le 29 septembre 2023

Décès

Hélène MARIETTE née GANNÉ le 12 février 2023 à Caen
Jacques LE CONTE le 27 août 2023 à Vire Normandie
Jean-Claude BRIARD le 15 octobre 2023 à Caen

ET IL Y A 100 ANS

Naissances

BROCHET Georges le 5 avril
BASBOIS Eugène le 10 juin
HERVIEU Bernard le 14 août
BROCHET Henriette le 12 septembre
MOREL Raymond le 26 septembre
LE BORGNE Louis le 9 novembre
FÉRAY Maurice le 4 décembre
PHILIPPE Madeleine le 7 décembre
LECOQ Simone le 26 décembre

Mariages

LE BAILLY Alphonse et CHÂTEL Aurélie le 13 janvier
VAUTIER Armand et LEMÉNOREL Marie le 28 avril
LEBOUCHER Albert et LEMÉNOREL Louise le 28 avril
TURQUETIL Georges et MURIE Berthe le 18 juin
HAMEL Arsène et CHÂTEL Berthe le 19 juin
AUMONT Auguste et JEANNE Germaine le 11 août
DÉCLOMESNIL Ulysse et JEANNE Adèle le 14 août
AUBRIL René et ROBERT Marthe le 10 octobre

Décès

CHÂTEL Victor le 9 janvier
LEFRANÇOIS Marie le 28 janvier
HOUSSIN Polanie le 3 février
PORQUET Jules le 24 février
ROUSSEL Alexandre le 6 avril
ROBINE Alzina le 19 avril
SAVEY Eugène le 26 mai

Décès

GERVAIS Léon le 7 juin
BASBOIS Eugène le 14 juillet
GRIMOU Marie le 6 août
BROCHET Pierre le 18 octobre
LE BORGNE Louis le 11 novembre
ENGUEHARD Anna le 1er décembre
CHÂTEL Martial le 8 décembre

LES TRAVAUX 2023

« Route du Montanglier » :
longueur 1056 m ; largeur 3 m ; surface 427912

Busage et captage des sources à « La Billardière »
Coût des travaux : 43 000€

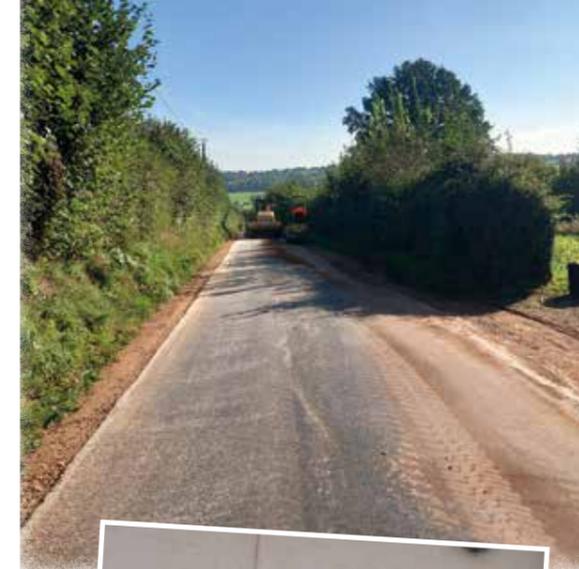
Encaissement des bas-côtés prévu dès que la météo sera plus clémente

Débernage de « l'Impasse du Courdon » de la route de la Basse Rairie

Les 27 et 28 novembre 2023, un DAE a été installé à la salle des fêtes de Saint Martin Don.

Qu'est-ce qu'un DAE ?

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque accompagné d'un massage cardiaque. Le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.



TRAVAUX 2024

BÂTIMENTS : salle des fêtes : réfection des toilettes et mise aux normes PMR

PROGRAMME RIVIÈRES : Travaux de restauration de cours d'eau

Les travaux de bucheronnage vont être réalisés pour restaurer les berges de la Vire sur notre territoire. Continuité des travaux entrepris depuis 2021 et qui doivent se terminer en limite de Pont-Farcy.

Ces travaux qui sont basés sur le volontariat sont réalisés en concertation avec les riverains des cours d'eau. Ils sont entièrement pris en charge par l'Intercom de la Vire au Noireau grâce à la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et au soutien financier de l'Agence de l'eau Seine Normandie (80% du montant des travaux).

ROUTIERS :

Rencontre avec le président de la commission voirie M. Régis DELIQUAIRE avec le technicien M. Emmanuel MARIE le 18 décembre 2023 pour une réflexion des travaux à réaliser en 2024 :

Présentation du projet de la route du Grand Sourdeval : élargissement en totalité ou voie de croisement

- Route du Moulin vert : renforcement de la montée du Petit Sourdeval et étude de deux gares de croisement

Ces deux projets seront chiffrés.

- Route de la Basse Rairie : regard à modifier avec grille et captage de source au niveau de l'entrée de la Morinière

EVÈNEMENTS ET VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le vendredi 10 novembre 2023 à la salle des fêtes de Saint Martin Don. Nous avons pu constater le peu d'intérêt des habitants car hormis les membres du comité des fêtes : personne.

Le président a présenté le bilan moral des activités de 2023 et le calendrier 2024.

Le trésorier a présenté le compte-rendu financier.

Le bureau qui a été reconduit est le suivant :

Président : Patrice BROCHET

Trésorier : David LÉBOUCHER

Secrétaire : Gaël LÉTAILLANDIER

Membres : Michel SAINTE-CROIX, Valérie FINOU, Mickaël PALLIX, Jean-Luc HERBERT



L'ASSOCIATION DU « CERCLE DES CHEVEUX D'ARGENT »

L'Association du « Cercle des Cheveux d'argent » de Saint Martin Don a changé son bureau le 20 février 2023.

Ont été nommés :

Présidente : Mme MARTIN Jacqueline

Secrétaire : Mme HERBERT Françoise

Trésorier : M GARCIA Daniel

L'association est basée sur l'amitié, elle est ouverte à toutes et tous. Nous vous proposons diverses activités (belote, scrabble...). Le maître mot étant de ne pas se prendre au sérieux, fous rire et bonne humeur assurés.

Venez nous rejoindre nombreux chaque premier jeudi après-midi de chaque mois (14h) à la mairie de Saint Martin Don.



REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 26 mars 2023 les aînés de plus de 65 ans se sont retrouvés pour le traditionnel repas des aînés. Nous ne pouvons que regretter le manque de motivation de certaines personnes qui refusent de participer. Effectivement seulement la moitié y participe. J'espère que l'édition 2024 connaîtra un rebond de participants.

Date à retenir le dimanche 17 mars pour l'édition 2024.



LA BONNE VIERGE

Samedi 1er avril 2023 la statuette de la bonne vierge restaurée a retrouvé sa place après une période de longue absence. Celle-ci a été restaurée par Jean-Claude FORTIN que je remercie beaucoup pour le travail accompli. La statuette avait été bénie par le Père Benoît DUCHEMIN en janvier 2023.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le bureau des anciens combattants et les sympathisants vous souhaitent à toutes et à tous une très bonne année dans la paix nationale et surtout une grande liberté.

Comme toujours nos cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre rassemblent une bonne dizaine de personnes pour honorer nos victimes de guerre qui ont perdu leur vie très jeunes pour défendre le sol français et j'y reviens pour nous assurer notre LIBERTÉ.

Beaucoup d'années ont duré ces deux guerres et de ce fait nous trouvons normal de leur accorder un temps de recueillement deux fois par an pendant quelques instants.

Aussi, je profite du bulletin pour vous inviter à nous rejoindre en ces deux journées le 7 mai 2024 à la stèle à 11h et le 11 novembre 2024 au monument à 11h. Souvenons-nous, où serions-nous sans EUX ? Merci de nous avoir lu !

Le président
Emile MALHERBE

A VOS AGENDAS SAISON 2024

-REPAS DES AÎNÉS : DIMANCHE 17 MARS

-JOURNÉE PÊCHE : DIMANCHE 12 MAI

-ÉLECTIONS EUROPÉENNES : DIMANCHE 9 JUIN

-CONCERT MOULES FRITES : SAMEDI 6 JUILLET

-JOURNÉE PÉTANQUE : DIMANCHE 15 SEPTEMBRE



RANDONNÉE ATVS

Le dimanche 12 novembre 2023 Saint Martin Don renoue avec sa célèbre randonnée châtaigne. Malgré la pluie, 54 randonneurs ont pris le circuit que nous avons adapté aux conditions météo. Au retour, les randonneurs ont pu se réchauffer avec les châtaignes grillées par Franck, Patrice et Gaël que je remercie pour leur participation.

CLIC DU BOCAGE

Le Clic du Bocage a organisé sa 9e édition du printemps des Clic, jeudi 25 mai 2023, à Saint Martin Don.

La thématique principale pour 2023 était le bien-être. Le Clic et ses partenaires ont proposé, grâce au financement de la CFPPA une journée de convivialité et d'ateliers qui consistait à initier à la découverte d'activités de bien-être sous diverses formes, afin d'aider les personnes de plus de 60 ans à préserver leurs aptitudes physiques, psychiques et cognitives, par une stimulation du corps et de l'esprit.

Après l'accueil des 70 participants à 10h, réveil musculaire dans la joie et la bonne humeur par Typhaine GORAGUER de SIEL BLEU. Grâce au partenariat avec l'association du Bocage perché, la présidente Paule MAHMOUDI, nous a fait le plaisir d'animer une balade botanique proposée au choix parmi les trois activités de l'après-midi. Le pôle prévention de l'ADMR 14 et sa diététicienne Morgan BOUTIN a orchestré un apéritif vitaminé en fin de matinée puis l'atelier culinaire (verrines de fraises). Avec Maria-Ilena GOMES, sophrologue ce fut sieste flash et automassages au programme, pour terminer avec un pot de l'amitié à 16 h 30.



La vie de l'école des sources

Le 4 septembre dernier, les enfants et les personnels ont effectué leur rentrée au sein du groupe scolaire dans de bonnes conditions même s'il reste à solutionner quelques problèmes récurrents liés à des infiltrations d'eau.

La rentrée 2023 marque l'entrée en vigueur du portail famille pour les inscriptions et désinscription à la cantine.

L'équipe enseignante est toujours composée de 10 professeurs dont 2 sont des remplaçants pour les écoles du secteur.

Enfin s'ajoutent 8 employés de la commune pour le bon fonctionnement de l'école.

Côté équipement, la commune a installé un vidéoprojecteur numérique interactif dans la classe ULIS. Par ailleurs la chaudière a été remplacée durant les vacances de la Toussaint ainsi que les néons.

L'équipe enseignante poursuit son engagement, en particulier le projet CUBE qui vise à impliquer les élèves et les amener à se questionner sur les usages de l'énergie. La classe des CE1 sera la classe Ambassadeur. L'objectif est de mettre en place des actions à l'école dès cette année scolaire visant à économiser l'énergie.

15 enfants habitant Saint Martin Don sont scolarisés à l'école primaire de Campeaux.



Démarchage à domicile : comment repérer les arnaques ?

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE [17](#) OU LE [112](#). EN CAS DE DIFFICULTÉ À PARLER OU ENTENDRE, ENVOYEZ UN SMS AU 114.



Les bons gestes

Si un démarcheur se présente à votre porte, quelques **bons réflexes** :

- Si vous le pouvez, **vérifiez le nombre de personnes présentes** avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas).
- Exigez la **présentation d'une carte professionnelle**.
- Ne **signez rien avant d'avoir le devis en main**.
- Ne **versez pas d'argent, ne signez pas de chèque**, surtout **antidaté**.
- En cas de doute, proposez d'**appeler l'organisme professionnel** auquel est rattaché le démarcheur.
- **Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le [17](#)** pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

Démarchage : distinguer le vrai du faux

Les "vrais" démarcheurs sont des travailleurs indépendants ou rattachés à une entreprise (des VRP : voyageur représentant et placier), qui doivent pouvoir justifier de leur identité et de leur profession. Le contrat signé doit aussi respecter **plusieurs conditions** (délai de rétractation, devis, conditions de paiement) pour être considéré comme valide.

Les "faux" démarcheurs utilisent le prétexte du porte-à-porte pour s'introduire chez vous afin d'effectuer un repérage en vue d'un **cambriolage** ou de voler de petits objets de valeur. Ils agissent en général par deux.

Face à la recrudescence du nombre d'appels téléphoniques frauduleux, M. le Maire, demande à la population, et notamment aux personnes vulnérables, de rester vigilantes quant aux informations communiquées aux démarcheurs (adresse précise, habitude de vie, coordonnées bancaires...).